Compte rendu du conseil d'école

Nom de l'école : E. HERRIOT élémentaire

Date de la réunion: 22/06/2017

Secrétaire de la séance : Marie-Christine MABBOUX, parent d'élève élue

Présents:

• enseignants: BETRANCOURT Jocelyne, BOURGET
Catherine, CAMBONE Sandra,
CHIARAMONTI Claudia, DEPRUGNEY Laurence, FAVRO
Catherine, GAS Natacha, JACQUET Thierry, LAFONT
Véronique, LAMBERT Dominique (psychologue scolaire),
LAMOUILLE Rémy, LANGLOIS Urial, MELTEOR Virginie,
MONGENOT Christophe, MONIER Élise, NORMAND-VALMONT
Cécile, OBLETTE Éloïse, ODET Lorène, RICHARD Sandrine, VIGNE
Lauriane

- agents municipaux : DARAIGNEZ Mathilde, responsable péri-scolaire,
- parents titutlaires (T) et suppléants (S):
 BALANDRAS Larissa (T), BARRAL Elena (T), BOUTET Nathalie
 (T), DAH AÏSSOUN Sylvie (S), DJEMAÏ Aïda (S), FARRUGIA Anne
 (T),GUEKAM Lauryle (T), JOUVE Sophie (T), MABBOUX MarieChristine (T),MARTIN Isabelle (T), MELON Sandrine (T),MUNOZ
 Laurence (T), STEBE Sandrine (S), TOUATI Olfa (T)

Copies

- DDEN, M. Jean-Paul REGNAULT
- IEN, Mme Mariane DAYDÉ
- Adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités, M. Damien BERTHILIER
- Direction de l'Éducation

Absents / Excusés:

- Enseignants: ALEX Anne-Sophie, BUTAUD Laurence, MATHIEU Florent, SUMSKIS Floriane
- Parents élus titulaires : BONNANFANT Vanessa, GARD Sébastien (T), HEDROUG Taous (T), HOUIX Stéphanie (T), LE MOULLEC Candice, MARGUIER Isabelle, POCHON Alice, MILLIMONO Stéphanie, MARTIN Christophe (T),
- Elue déléguée au conseil d'école : BLANC Marie-Neige
- DDEN, M. Jean-Paul REGNAULT

1. Présentation des évolutions de l'équipe pédagogique :

- M^{me} NORMAND-VALMONT, M^{me} MELTEOR et M. LEROY remplacent numériquement M^{mes} LECLERCQ, BUTAUD et BIERCE (mutations à titre définitif)
- M^{me} ODET succède à M^{me} SUMSKIS sur un des dispositifs U.L.I.S. (affectation à titre provisoire).
- M. ou M^{me} ? complètera les temps partiels de Mmes ALEX et NORMAND-VALMONT (affectation à titre provisoire, information obtenue au moment de la rédaction du compte-rendu).
- M. QUERINI et Mme PALLUY seront affectés sur la création de la 19ème classe ordinaire (affectations à titre provisoire, information obtenue au moment de la rédaction du compte-rendu).
- Mme SCARPARI reste affectée sur l'école.
- M. LAMBERT (psychologue scolaire) reste affecté sur l'école malgré une nouvelle recomposition de la circonscription.
- M^{me} DELATTRE remplace M. VUILLERMOZ, maître "E" (départ à la retraite)
- Une demande d'affectation d'un maître "G" a été reformulée auprès de l'I.E.N.. Une motion avait été votée au 1^{er} conseil d'école demandant à ce qu'un maître G soit affecté sur notre groupe scolaire qui compte un grand nombre d'enfants. Des informations sur l'affectation d'un maître G pouvant intervenir partiellement sur l'école sont attendues (au jour de la rédaction du compte-rendu, une enseignante spécialisée, Mme THOMAS, a pris contact avec le directeur dans cette optique).

2. Bilan du péri-scolaire en 2016-2017 :

- Quelques moyennes :
 - 310 enfants accueillis en cantine chaque jour (avec un pic de fréquentation le vendredi, jusqu'à 330 enfants).
 - 220 enfants accueillis en temps 1
 - o 115 enfants accueillis en temps 2
- Trois grandes périodes d'activités dans l'année : septembre-décembre, janvier-avril, mai-juillet.
- Un temps fort à la fin de chaque période : Portes ouvertes aux parents (sur la deuxième période, 480 parents accueillis sur la semaine).
- Entre 6 et 8 activités proposées en temps 1 en moyenne, 6 activités proposées en temps 2 chaque jour.
- Une quinzaine d'intervenants extérieurs accueillis cette année sur l'école élémentaire permettant de varier encore davantage les propositions d'activités.
- Une équipe d'animateurs qui se professionnalise : 18 le midi, 14 en temps 1 et 6 en temps 2.
- Plus de 50 % de l'équipe sera reconduite l'année prochaine, certains arrêtent pour des projets professionnels ou personnels, une minorité n'est pas reconduite sur l'école.

3. Canicule:

Les parents souhaitent connaître les dispositions prises compte tenu de l'épisode de canicule, particulièrement pour ce qui concerne les activités sportives.

- Sur le temps scolaire, les rencontres USEP ont été annulées, et le sport est limité aux matinées.
- Sur le temps périscolaire, les jeux de ballons sont limités ; les enfants qui n'ont pas de casquettes ne peuvent pas participer aux jeux de ballons. Des activités calmes (jeux de société....) sont proposées. Les parents demandent si des jeux d'eau pourraient être envisagés.
- Sur le temps scolaire, l'équipe ne le souhaite pas pour des raisons de sécurité notamment (risque de glissades dans les toilettes....).

Pour le temps périscolaire ce n'est pas non plus souhaité pour le moment, à voir éventuellement pour la suite.

4. Projet de la ville : « Grandir à Villeurbanne »_: mise en œuvre au niveau de l'école Édouard Herriot (périscolaire)

cf. document de travail en annexe

5. Présentation détaillée du planning des enfants pendant la pause méridienne

- 1^{er} appel des enseignants à 8h30 et 9 h : permet de savoir le nombre de repas prévus à la cantine et de donner les chiffres pour la cuisine centrale
- 11h50: sortie des enfants des classes, regroupement et nouvel appel
- 1^{er} service : les enfants prévus sur le 1^{er} service vont déjeuner ; une fois que le 1^{er} service est fini, ils changent de cour.
- Puis 2^{ème} et 3^{ème} service.
- Les activités proposées aux enfants sur le temps du midi seront travaillées par l'équipe périscolaire à la prérentrée.
- 13h45: rassemblement avant 13h50 puis les enfants retournent dans les classes.
- 15h50: les enfants inscrits au temps 1 vont dans la grande cours; ils ont une petite pause goûter puis ils vont à leur activité. Les enfants inscrits au temps 2 ont une pause goûter plus longue que le temps 1; puis ils font leurs devoirs.
- A 17 heures : ils vont sur leur activité.

6. Débat sur les rythmes scolaires : maintien de la semaine de 4,5 jours ou retour à la semaine de 4 jours ?

A Villeurbanne la semaine de 4.5 jours sera maintenue à la prochaine rentrée.

Du côté des enseignants, depuis les changements de rythmes :

- · Certains apprécient les matinées plus longues pour travailler
- D'autres trouvent a contrario que les après-midi très courtes ne laissent pas suffisamment de temps pour travailler. Sur l'école le choix a été fait de ne pas avoir de récréation l'après-midi car sinon cela réduirait de manière vraiment trop importante le temps de travail des enfants sur ces demi-journées.
- Une majorité d'enseignants estime que la semaine de 4.5 jours n'est pas la panacée.
- La majorité des représentants des parents préfèrent consulter l'ensemble des parents de l'école avant de voter en conseil d'école sur la préférence 4 jours ou 4.5 jours. Ils prévoient de **réaliser un questionnaire** auprès des familles à la prochaine rentrée pour recueillir leur avis.

Plusieurs enseignants et parents insistent sur **la fatigue des enfants** qui a été accentuée par les nouveaux rythmes scolaires.

Il est aussi souligné que la réforme a permis d'augmenter les taux d'encadrement des enfants pendant le temps de midi et pendant le temps du soir. Le coût financier de l'A.L.A.E. est néanmoins important pour la commune, et le soutien financier de l'État est remis en question pour les prochaines années.

7. Ouverture d'un restaurant scolaire au Totem prévue pour 2018

Une centaine d'enfants de l'école iront manger au Totem lorsque la nouvelle cantine sera ouverte. Des personnels seront recrutés sur le temps de midi pour assurer les déplacements des enfants qui se feront par petit groupe. L'ouverture de ce restaurant permettra de désengorger la cantine de l'école qui est à l'extrême limite de la saturation.

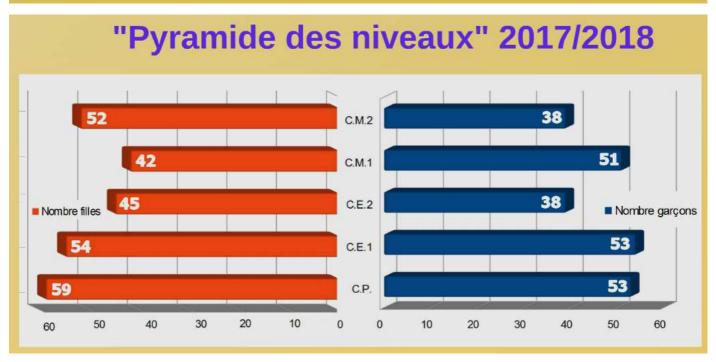
8. Prévisions des effectifs à la prochaine rentrée

Le conseil constate qu'en l'absence de représentants de la municipalité, la concertation sur le devenir de l'école n'est pas possible. L'école dépassera les 500 enfants à la prochaine rentrée (beaucoup de CP prévus). **Une classe supplémentaire devrait être créée**, mais l'école se situe juste au-dessus du seuil de l'ouverture (il ne faut pas perdre d'inscriptions sur l'été).

La prévision des effectifs de la prochaine rentrée est un exercice important pour le bon fonctionnement de l'école car elle détermine le nombre de classes ouvertes par l'inspection académique. Il est important que les parents informent le directeur le plus en amont possible des risques de départs éventuels de leur enfant (vers le privé ou pour déménagement), même si les départs n'ont finalement pas lieu et que l'enfant reste sur l'école.

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, 17 enfants ont quitté l'école (33 en comptant les radiations de fin d'année hors C.M.2 et U.L.I.S. « sortant des dispositifs ») et 32 enfants sont arrivés. L'intégration des nouveaux arrivants en cours d'année demande un investissement particulier pour les enseignants, en plus de la gestion courante de la classe.

					_	_	_	_				_		_				_	_	
Niveau	Effectif total	C.P.	C.P.	C.P.	C.P.	C.P./ C.E.1	C.E.1	C.E.1	C.E.1	C.E.1	C.E.1	C.E.2	C.E.2	C.E.2/ C.M.1	C.M.1	C.M.1	C.M.1	C.M.2	C.M.2	C.M.2
C.P.	112	25	25	24	24	14												(c)		
C.E.1	109					8	26	25	25	25										
C.E.2	84										25	25	25	9						
C.M.1	93													14	27	26	26			
C.M.2	91																	30	30	31



Au niveau de la répartition des effectifs entre les classes, le choix de l'équipe pédagogique est de limiter les effectifs dans les petites classes, ce qui explique que les effectifs de CM2 sont plus importants. Une inquiétude existe quant à la réalisation de deux importants programmes immobiliers au cœur du périmètre scolaire de l'école (13 rue du Quatre Août, 55 logements dont 11 logements sociaux ; 78-80 rue Anatole France, 58 logements dont 10 logements sociaux)

9. Projets pédagogiques déposés

- Semaines R. & T. "Environnement": 2 demandes (C.M.1)
- Départs à Chamagnieu: classes volontaires (2 C.M.2, 1 C.M.1, 2 C.E.2, 1 C.P., 1 C.P./C.E.1)

Problème d'encadrement : chaque classe devrait à nouveau "fournir" un accompagnateur bénévole (a priori résolu pour les C.M.2 fin septembre).

Autres projets avec demandes de financement mairie :

- Danse C.M.2 / U.L.I.S. en partenariat avec une compagnie (à définir)
- Rencontres en chansons (classes de cycle III avec le collège de secteur,en partenariat avec l'E.N.M. et un musicien-accompagnateur professionnel)

10. Travaux

A réaliser cet été :

Réfection des enrobés de la cour ouest.

Les membres du conseil d'école insistent pour que le tilleul de la cour soit protégé et préservé malgré les travaux, et souhaitent que des arbres soit plantés dans la cour.

Ils demandent aussi une plate-bande de jardinage et un bac à compost dans la cour est, dans la partie « gagnée » sur les bacs poubelles pour que les enfants puissent jardiner et les familles venir composter leurs déchets.

- Création d'un espace poubelles côté est.
- o Réfection de la peinture de la zone de plonge au restaurant scolaire
- "En suspens":
 - Réfection des toilettes situées aux extrémités du bâtiment.
- Réfection des peintures des classes 202 à 207 et 214 (demandée pour 2017) des classes 112 à 116 et 105 (demandée pour 2018)

11. Recettes vide grenier

Une nouvelle fois cette année les recettes du vide grenier (à peu près 1900,00 €) vont permettre de diminuer le coût de la licence USEP temps scolaire pour les familles de 5 € par enfant (le coût de la licence USEP est de 11 €, les familles ne paient que 6 €). Cette réduction ne pourra être pérennisée . L'organisation du vide grenier est entièrement bénévole et assurée par des membres de l'équipe enseignants et des parents ou anciens parents d'élèves de l'école. Il est souhaitable que les parents de l'école s'impliquent pour que l'événement puisse se reproduire chaque année.

12. Utilisation des crédits libres

cf. document joint en annexe (point sur les crédits libres au 22/06/2017)